

**Les informations «produit» qui concerne les dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide conformément au règlement (UE) 2015/1185 de la Commission**



<b>Modèle</b>	WIKING Mini 2
<b>Puissance thermique directe [kW]</b>	4,5
<b>Fonction de chauffage indirect</b>	Non
<b>Puissance thermique indirecte [kW]</b>	-
<b>Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce</b>	Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce

<b>Performance due au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale</b>		
<b>Combustible</b>	<b>Combustible de référenc</b>	<b>Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux [%]</b>
Bûches de bois ayant un taux d'humidité 12-18 %	Oui	73
<b>Emissions</b>	<b>mg/m<sup>3</sup> (13% O<sub>2</sub>)</b>	
Particules (PM)	6	
Composés organiques gazeux (OGC)	77	
Monoxyde de carbone (CO)	881	
Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )	99	

<b>Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence</b>	
Puissance thermique nominale [kW]	4,5
Puissance électrique requise à la puissance thermique nominale [kW]	-
Puissance électrique requise à la puissance thermique minimale [kW]	-
Puissance électrique requise en mode veille [kW]	-
Rendement utile à la puissance thermique nominale [%]	83
Indice d'efficacité énergétique	110
Classe d'efficacité énergétique	A+

**Précautions particulières durant l'assemblage, l'installation et l'entretien :**

Se reporter aux instructions d'installation pour plus d'informations

**Fin de vie/recyclage du produit :**

Lors de la mise au rebut du poêle, une fois le produit arrivé à expiration, se conformer aux informations suivantes

- Éliminer correctement les articles, notamment en séparant les pièces selon les différents types de matériaux.
- Toujours éliminer les articles de la façon la plus durable possible en respectant les règles de protection environnementale et de retraitement/recyclage en vigueur et les techniques de stockage actuelles.